

NOTRE HYMNE : LA MARSEILLAISE

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la Marseillaise.

La devise de la République est « Liberté, égalité, fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Constitution de la République française, article 2.



.....
chantant la

Tableau d'Isidore Pils (1849)

Les hymnes nationaux

Chaque pays possède son hymne.

C'est parce qu'elle fait partie des symboles de la République que la Marseillaise est interprétée à l'occasion de cérémonies nationales (11 novembre, 14 juillet...), lors d'événements sportifs internationaux (jeux olympiques, coupes du monde...).

On se doit d'adopter **une attitude respectueuse** lors de l'exécution d'un hymne, par égard pour le pays qu'il représente.

L'origine de la Marseillaise

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, **Claude Rouget de Lisle**, un officier en garnison à Strasbourg, *compose le Chant de guerre pour l'armée du Rhin* pour les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Le chant rencontre un vif succès. Il est repris par des groupes de soldats de Marseille qui se rendent à Paris. C'est pourquoi **il devient chant national en 1795 sous le nom de Marseillaise.**

1^{er} couplet

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé,
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé ! (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes !

Couplet des enfants

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus, (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

Refrain

Aux armes, citoyens* !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

*Pendant la révolution, on s'adresse indifféremment à tous sous les termes de citoyen et de citoyenne, pour bien marquer l'égalité et l'abolition des privilèges.